

# PRESS RELEASE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS



CANADA

# COMMUNIQUÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No. 63

POUR PUBLICATION  
LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1964

## Ratification du Traité du Columbia

Ottawa - Le Canada et les Etats-Unis ont ratifié aujourd'hui le Traité du Columbia, qui permettra la production à bas prix d'une très grande quantité d'énergie hydro-électrique et donnera naissance à d'importants moyens de prévention des inondations en Colombie-Britannique et à la région du Nord-Ouest Pacifique des Etats-Unis.

M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, et M. W.W. Butterworth, ambassadeur des Etats-Unis au Canada, échangeront les instruments de ratification à Ottawa peu après 10 heures ce matin (heure avancée de l'Est). A la cérémonie assisteront aussi certains membres du Comité permanent des Affaires extérieures de la Chambre des communes ainsi que les sénateurs qui avaient participé au débat du Sénat sur le Traité.

En même temps que la cérémonie de ratification à Ottawa aura lieu à New York une cérémonie de vente pour trente ans de la part canadienne du supplément d'énergie que le Traité permettra de produire aux Etats-Unis dans le bassin du Columbia. A New York, un représentant du Ministre des Finances, recevra d'un groupe d'entreprises d'utilité publique des Etats-Unis, représentées par le Columbia Storage Power Exchange, un chèque de \$253,929,534.25, en dollars des Etats-Unis, acquittant le prix de l'énergie vendue par le Canada. Les deux cérémonies auront lieu simultanément.